Quatre-vingtième année. — N° 179. Le Numéro : 7 francs. Vendredi 30 Juillet 1948.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 190.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	2.000	1.100	600	300	250	200	150	3.000	1.650	900
Etranger	3.200	1.700	900	700	530	400	290	5.230	2.765	1.460

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : en outre de l'Édition des Lois et Décrets et des Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, des Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 12 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 29 juillet 1948 portant nomination des membres du cabinet civil du président du conseil (p. 7522).

Arrêté du 22 juillet 1948 relatif au fermage des annonces à insérer aux Journaux officiels de la République française (mise en adjudication) (p. 7522).

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Arrêtés du 29 juillet 1948 portant nomination au cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones) et délégations de signature (p. 7522).

Vice-présidences du conseil.

Arrêté du 27 juillet 1948 portant nomination des membres du cabinet de M. Pierre-Henri Teitgen, vice-président du conseil (p. 7523).

Ministère de la justice.

Arrêtés portant maintien en position de détachement (magistrats) (p. 7523).

Arrêtés portant nominations, mutations et mise en disponibilité (administration pénitentiaire) (p. 7524).

Ministère de l'intérieur.

Décret portant promotions d'officiers d'active du régiment de sapeurs-pompiers (rectificatif) (p. 7523).

Arrêtés portant admissions et mises à la retraite (sûreté nationale) (p. 7523).

(1 f.)

Ministère des forces armées.

Citations à l'ordre de la Nation (rectificatif) (p. 7524).

Liste des candidats admis au prytanée militaire en 1948 (p. 7524).

Médaille d'honneur de l'aéronautique (rectificatif) (p. 7524).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Arrêtés du 28 juillet 1948 portant nomination des membres du cabinet du ministre des finances et des affaires économiques et délégation de signature (p. 7524).

RAVITAILLEMENT

Arrêtés du 29 juillet 1948 portant nomination des membres du cabinet du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques (ravitaillement) et délégation de signature (p. 7524).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 15 juillet 1948 portant relèvement des indemnités allouées aux reviseurs des constructions scolaires (p. 7525).

Arrêté du 19 juillet 1948 fixant le nombre des candidats à admettre à la suite des concours de recrutement de l'enseignement du second degré (session de juin 1948) (p. 7525).

Arrêté du 19 juillet 1948 fixant le nombre des candidats à admettre à la suite des concours d'adjoints d'intendance, de sous-intendants et de sous-économes (enseignement du second degré) (p. 7525).

Arrêtés portant nominations (inspection générale de l'instruction publique) (p. 7525).

Arrêtés portant inscription sur les listes d'aptitude aux fonctions administratives (additif et modificatif) (p. 7526).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret n° 48-1205 instituant une indemnité exceptionnelle de résidence en faveur des personnels militaires à solde mensuelle des armées de terre, de mer et de l'air en service en Indochine (rectificatif) (p. 7526).

Arrêté du 17 juillet 1948 relatif au traitement du directeur de la banque de la Guyane (p. 7526).

Arrêté du 17 juillet 1948 concernant les frais de mission des directeurs des banques de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane (p. 7526).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 28 juillet 1948 portant nomination des membres du conseil d'administration de la compagnie nationale Air-France (p. 7526).

Arrêté du 19 juillet 1948 relatif à l'examen professionnel pour la nomination directe des ingénieurs des travaux publics de l'Etat au grade d'ingénieur des ponts et chaussées (p. 7526).

Arrêté portant titularisations (administration centrale) (p. 7526).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêtés du 27 juillet 1948 fixant la composition du cabinet du ministre du travail et de la sécurité sociale et portant délégation de signature (p. 7526).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêtés des 27 et 28 juillet 1948 portant nomination des membres du cabinet du ministre et délégation de signature (p. 7527).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 13 juillet 1948 portant délégation de signature (p. 7527).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocation de commission. — Réunions de commissions (p. 7527).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Modifications aux listes électorales des membres des groupes politiques. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 7529).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocation de commission (p. 7530).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis de tirage de la vingt et unième tranche de la loterie nationale 1948 (p. 7532).

Avis relatif au tirage de la vingt-deuxième tranche de la loterie nationale 1948 (p. 7532)

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décision B. 68, du 26 juillet 1948, du répartiteur chef de la section des métaux non ferreux de l'office central de répartition des produits industriels portant suppression de la remise de points tube isolateur pour l'achat du tube isolateur aluminium (p. 7532).

Décision C. 32, du 26 juillet 1948, du répartiteur chef de la section du charbon de l'office central de répartition des produits industriels supprimant les restrictions et interdictions relatives aux distributions d'eau chaude, aux bains et aux bains-douches (p. 7532).

Situation de la Banque de France et de ses succursales (p. 7533).

Annonces (p. 7534).

DÉBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 93 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 29 juillet 1948. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 5015).

PRIX : 3 F

N° 59 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 29 juillet 1948. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 1987).

PRIX : 3 F

DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 47

Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 29 juillet 1948 (p. 893).

PRIX : 3 F

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Cabinet civil du président du conseil.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret du 24 juillet 1948 portant nomination du président du conseil des ministres,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du président du conseil:

Directeur du cabinet.

M. Alexandre Stirn, préfet.

Directeurs adjoints.

M. André Durrieu, procureur général.

M. Gaston Papeloux, professeur de l'enseignement secondaire.

M. Maurice Becuwe, publiciste.

Chef de cabinet.

M. Guérin de Beaumont, ministre plénipotentiaire.

Chef adjoint du cabinet.

M. Bernard Tricot, auditeur au conseil d'Etat.

Chargés de mission.

M. Maurice Guernier, inspecteur de l'économie nationale

M. Pierre Fournioux, procureur de la République.

Attaché parlementaire.

M. Jacques Henry, licencié en droit et ès lettres.

Attachée de presse.

Mlle Marie-Geo Breem, journaliste.

Chef du secrétariat particulier.

M. Roger Hautemer, chef de bureau de préfecture.

Chef adjoint du secrétariat particulier.

M. Georges Espinas, attaché titulaire à la chancellerie.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 juillet 1948.

ANDRÉ MARIE.

Fermage des annonces à insérer aux Journaux officiels de la République française (mise en adjudication).

Le président du conseil des ministres,

Vu le cahier des charges approuvé en date du 12 juillet 1948 relatif au fermage des annonces à insérer aux Journaux officiels de la République française;

Sur la proposition du préfet, directeur des Journaux officiels,

Arrête:

Art. 1er. — Le fermage des annonces à insérer au *Journal officiel* du 1er août 1948 au 31 juillet 1949 sera mis en adjudication le 30 juillet 1948.

Art. 2. — La commission chargée de procéder à cette opération est composée ainsi qu'il suit:

Le secrétaire général des Journaux officiels, président;

Un représentant de la présidence du conseil;

Le chef de la comptabilité des Journaux officiels, secrétaire.

Art. 3. — Le préfet, directeur des Journaux officiels, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui annule et remplace celui du 13 juillet 1948.

Fait à Paris, le 22 juillet 1948.

Pour le président du conseil des ministres et par délégation:

Le secrétaire général du Gouvernement,

ANDRÉ SÉGALAT.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones).

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones),

Vu le décret du 26 juillet 1948 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête:

Art. 1er. — Le cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones) est composé ainsi qu'il suit:

Directeur du cabinet.

M. Henri Docquiert, professeur.

Chef du cabinet.

M. Edouard Baron, chef de section des postes, télégraphes et téléphones.

Chef adjoint du cabinet.

M. Edmond Debeaumarché, directeur de 2e classe à la poste militaire.

Chef du secrétariat particulier.

M. Roger Corillion, administrateur des postes, télégraphes et téléphones.

Attachés de cabinet.

Mme Jacqueline Saint-Laurent, agent supérieur des postes, télégraphes et téléphones.

M. Robert Brion, contrôleur des postes, télégraphes et téléphones.

M. Jean Métayer, chargé de mission à l'économie nationale.

Chargés de mission.

M. Marcel Bertrand, sous-chef de service du Trésor.

M. Jean Eveillard, administrateur civil de l'économie nationale.

M. Pierre Bouriez, contrôleur principal, rédacteur des contributions indirectes.

Art. 2. — Le présent arrêté prend effet à compter du 27 juillet 1948.

Fait à Paris, le 29 juillet 1948.

EUGÈNE THOMAS.

Délégations de signature.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones),

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêtés, leur signature;

Vu le décret du 26 juillet 1948 portant nomination de membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 29 juillet 1948 portant nomination au cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones),

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Docquiert, directeur du cabinet, à l'effet de signer, au nom du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes télégraphes et téléphones), toutes ordonnances de payement, virement et délégation, ainsi que tous actes individuels ou réglementaires, à l'exception des décrets.

La présente délégation vaut également pour les arrêtés de débet et les états exécutoires, ainsi que pour les décisions en matière contentieuse, pourvois et réponses aux pourvois.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 juillet 1948.

EUGÈNE THOMAS.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones),

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu le décret du 26 juillet 1948 portant nomination de membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Farat, secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones, à l'effet de signer au nom du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones), toutes ordonnances de payement, virement et délégation, ainsi que tous actes individuels ou réglementaires, à l'exception des décrets.

La présente délégation vaut également pour les arrêtés de débet et les états exécutoires, ainsi que pour les décisions en matière contentieuse, pourvois et réponses aux pourvois.

Art. 2. — Dans la limite de leurs attributions:

MM. Le Mouel, directeur général des postes;
Lange, directeur général des télécommunications;
Usclat, directeur de la caisse nationale d'épargne, des chèques postaux et des articles d'argent;
Lauzon, directeur du personnel,
Vaillaud, directeur des bâtiments et des transports,

ont délégation permanente du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones), pour signer tous actes individuels ou réglementaires que le secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones renvoie à leur signature.

Dans les mêmes conditions, MM. Guillaume, directeur adjoint du budget de la comptabilité, et Lapierre, sous-directeur chargé du service social, sont habilités à signer au nom du secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones, les liquidations de dépenses, engagements de dépenses ne soulevant pas de question de principe et dont le montant n'excède pas cinq millions de francs, ainsi que les marchés, traités, conventions et contrats lorsque la dépense totale n'excède pas cinq millions de francs.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 juillet 1948.

EUGÈNE THOMAS.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (postes, télégraphes et téléphones),

Sur le rapport du secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 26 juillet 1948 portant nomination de membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — M. Guillaume, directeur adjoint du budget et de la comptabilité, est habilité à signer toutes ordonnances de payement et de délégation, bordereaux d'émission, extraits d'ordonnances de délégation et bons de payement, ainsi que toutes pièces concernant les dépenses imputables au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume, la délégation de signature est transférée à M. Gemptel, administrateur de classe exceptionnelle, chef du bureau de l'ordonnancement général et de la comptabilité administrative centrale.

Art. 2. — M. Lormant, administrateur de 2e classe, est autorisé d'une manière permanente à signer les bordereaux d'émission, extraits d'ordonnance de délégation se rapportant à des dépenses imputables au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Lormant, la délégation de signature est transférée à M. Fautsch, administrateur de 2e classe.

Art. 3. — M. Usclat, directeur de la caisse nationale d'épargne, des chèques postaux et des articles d'argent, est habilité à signer toutes ordonnances de payement et de délégation, bordereaux d'émission, extraits d'ordonnances de délégation et bons de payement, ainsi que toutes pièces concernant les dépenses imputables au budget annexe de la caisse nationale d'épargne.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Usclat, directeur, la délégation de signature est transférée à MM. Fermigier, directeur adjoint et Chinaud, sous-directeur.

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Usclat, Fermigier et Chinaud, cette délégation est transférée à M. Castex, administrateur de 1re classe.

Art. 4. — M. Schalck, administrateur de 2e classe, est autorisé d'une manière permanente, à signer les bordereaux d'émission, extraits d'ordonnance de délégation, se rapportant à des dépenses imputables au budget annexe de la caisse nationale d'épargne.

Art. 5. — Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires à celles du présent arrêté

Art. 6. — Le secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 juillet 1948.

EUGÈNE THOMAS.

VICE-PRESIDENCES DU CONSEIL

Cabinet de M. Pierre-Henri Teitgen, vice-président du conseil.

Vu le décret du 26 juillet 1948 portant nomination de membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Le cabinet du vice-président du conseil est ainsi constitué:

Directeur du cabinet.

M. Adolphe Touffait.

Chef de cabinet.

M. Daniel Petit.

Chef adjoint.

M. Jacques Lansier.

Chef du secrétariat particulier.

Mlle Marguerite Coururier.

Attachés.

MM. André Parigot, George Dickson, Antoine Veil.

Conseillers techniques.

MM. Pierre Escoube, Daniel Pépy.

Art. 2. — Le présent arrêté prendra effet à compter du 27 juillet 1948.

Fait à Paris, le 27 juillet 1948.

PIERRE-HENRI TEITGEN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret portant promotions d'officiers d'active du régiment de sapeurs-pompiers.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 juillet 1948, page 6678, 1re colonne: cette insertion est à annuler comme faisant double emploi avec l'insertion au *Journal officiel* du 23 juin 1948 du décret du 16 juin 1948 (p. 6056, 2e colonne).

Sûreté nationale.

COMMISSAIRES DIVISIONNAIRES

Par arrêté du 15 juin 1948, sont mis à la retraite les commissaires divisionnaires dont les noms suivent:

M. Ballion (Lucien), directeur départemental des services de police de la Savoie.

M. Boyer (Henri), directeur départemental des services de police du Jura.

M. Dousserin (Marcel), chef du service régional de police judiciaire à Lille.

M. Lombard (Léopold), direction générale de la sûreté nationale.

M. Maurice (Albert), chef de la brigade régionale de police judiciaire à Orléans.

M. Roquain (Gaston), directeur départemental des services de police de la Sarthe.

M. Sandras (Paul), chef du service régional de police judiciaire à Rouen.

M. Seignard (Marcel), directeur départemental des services de police de la Seine-Inférieure.

Par arrêté du 1er juillet 1948, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, les commissaires divisionnaires dont les noms suivent:

M. Coutard (Roger), de la direction générale de la sûreté nationale.

M. Pinget (Louis), directeur départemental des services de police de l'Isère.

M. Pinot (Henri), directeur départemental des services de police du Calvados.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Magistrats.

Par arrêté du 12 juillet 1948, M. Lebegue, avocat général près la cour d'appel de Paris, est maintenu pour une période de trois ans, à compter du 1er avril 1946, à la disposition du secrétaire d'Etat aux affaires allemandes et autrichiennes.

Par arrêté en date du 12 juillet 1948, M. Stambach, substitut du procureur de la République de 2e classe, est maintenu pour une période de trois ans, à compter du 1er avril 1948, à la disposition du secrétaire d'Etat aux affaires allemandes et autrichiennes.

Administration pénitentiaire.

Par arrêté en date du 22 juillet 1948:

Sont désignés en qualité d'aumônier:

De la maison d'arrêt de Coutances: M. l'abbé Hamel (Ernest), en remplacement de M. l'abbé Lecoustou, démissionnaire.

Du centre pénitentiaire de la Celle-Saint-Cloud: M. l'abbé Couturier (Jacques), en remplacement de M. l'abbé Herbreteau, démissionnaire.

Sont désignés en qualité d'aumônier protestant:

De la maison d'arrêt de Castres: M. le pasteur Grellier (Michel), en remplacement de M. le pasteur Marchand, démissionnaire.

De la prison de la rue du Cambout, à Metz: M. le pasteur Griesbeck (Alfred), en remplacement de M. le pasteur Van der Perck, démissionnaire.

Par arrêté en date du 22 juillet 1948:

Est muté, par nécessité de service, surveillant chef adjoint au centre pénitentiaire d'Oermingen: M. Neveu (Raymond), surveillant chef adjoint (2e classe) à la maison d'arrêt de Laval.

Est muté, par nécessité de service, en la même qualité, au sanatorium pénitentiaire de Liancourt: M. Couriaut (Eugène), surveillant chef adjoint (3e classe) au centre pénitentiaire des Hauts-Clos, à Troyes.

Par arrêté en date du 19 juillet 1948, M. Bessard (Fernand), surveillant de 5e classe à la maison centrale de Fort-de-France, est mis, sur sa demande, en disponibilité pour convenances personnelles, à compter du 1er août 1948.

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

Citations à l'ordre de la Nation.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 juillet 1948: page 7273, 1re colonne, 48e ligne, au lieu de: « Fait à Paris, le 19 juillet 1948 », lire: « Fait à Paris, le 21 juillet 1948 ».

Liste des candidats admis au prytanée militaire en 1948.

(Classes de 6e à 1re.)

Classe de 1re.

Section C.

Chauvet (René), Glain (Michel).

Section moderne.

Roge (Claude).

Classe de seconde.

Section B. C.

Aurand (Maurice), Chartier (Jean), Gillet (Jean).

Section moderne.

Bogaert (Jean), Dumoulin (Jean).

Classe de 3e.

Section classique.

Jézéquel (Jean-Yves), Thépaut (Louis), Volpert (Henri).

Section moderne.

Boveroux (Bernard), Depond (Claude), Jacquemin (Claude).

Classe de 4e.

Section classique B.

Grelier (Serge), Halpert (Jean), Olivier (Paul).

Section moderne.

Bernier (Roger), François (Jean-Marie), Lacaze (Georges), Pavillon (Jean-Pierre), Prévot (Roger), Vallino (Maurice).

Classe de 5e.

Section classique C.

Boléat (Jean-Claude), Coquerelle (Hervé), Rebours (Daniel), Violet (Norbert).

Section moderne.

Henriot (Michel), Penven (Maurice).

Classe de 6e.

Section classique et moderne.

Barnier (Yves).
Bentata (Jean-Pierre).
Blondeau (Serge).
Botrel (Jean-Claude).
Bousquet (Jean).
Bouteiller (Jean).
Bureau (Michel).
Camblan (Jean-Claude).
Chaigneau (Georges).
Chelle (Roland).
Colas (Jean-Claude).
Crambes (Michel).
Daladoire (Alain).
Dartiailh (Jacques).
David (Jean-Pierre).
Debart (Jean-Claude).
Dego (Jacques).
Didier (Alain).
Duran (Michel).
Perec (Philippe).
Fourtine (Guy).
Grandin (Georges).
Heymes (Jean).
Husson (Pierre).
Jean (Romain).
Lacoste (Christian).
Lalanne (Jean).
Larcher (Jacques).
Lardeux (François).
Lucas (Raymond).
Mahé (Loïc).
Maître (Jean-François).
Molinie (Claude-Pierre).
Montant (Jean).
Morel (Philippe).
Mottay (Michel).
Pitault (Guy).
Poirot (Jean-Pierre).
Poulet (Jean).
Rauscher (Jean).
Richez (Jean-Claude).
Rocheton (Jean-Pierre).
Ropars (Claude).
Roques (René).
Schmitt (Michel).
Varliette (Marcel).
Vignau (Jean-Pierre).

Les élèves seront convoqués individuellement par les soins du commandant du prytanée militaire.

Les entrées seront échelonnées entre le 27 septembre et le 1er octobre 1948. Les premiers convoqués étant les élèves de la classe de 6e.

Les admissions ne seront définitives que trois mois après l'entrée à l'école. Les élèves qui, au cours du premier trimestre se révéleront par trop insuffisants, pourront être proposés pour le renvoi aux vacances de Noël.

Les élèves qui, en fin d'année scolaire, n'auront pas obtenu la moyenne de 9, s'exposeront à être exclus de l'école après délibération du conseil des classes.

Médaille d'honneur de l'aéronautique.

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 juillet 1948: page 7342, 3e colonne, 26e ligne, au lieu de: « Tarquiny (Poscal), agent technique », lire: « Tarquiny (Pascal), agent technique »; 32e ligne, au lieu de: « Bout (Morius), forgeron », lire: « Bout (Marius), forgeron ».

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Cabinet du ministre des finances et des affaires économiques.

Le ministre des finances et des affaires économiques

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre des finances et des affaires économiques:

Directeur du cabinet.

M. Vincent Bourrel, conseiller maître à la cour des comptes.

Directeur adjoint du cabinet (affaires politiques).

M. Roger Giron.

Chef de cabinet (services parlementaires et secrétariat particulier).

M. Maurice Signoret.

Attaché de cabinet (presse et Assemblée nationale).

M. Claude de Kemoularia.

Attaché de cabinet.

M. André Lacave.

CABINET TECHNIQUE

Chef du cabinet.

M. Raymond Villadier, directeur adjoint au ministère des finances.

Chef adjoint du cabinet.

M. Jacques Vincenot, inspecteur des finances.

Conseillers techniques.

M. Dominique Leca, directeur au ministère des finances.

M. Henri Yrissou, inspecteur général de l'économie nationale.

Conseiller juridique.

M. Jacques Doublet, maître des requêtes au conseil d'Etat.

Attachés de cabinet.

M. Cabannes et M. Feuche.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1948.

PAUL REYNAUD.

Délégation de signature.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu l'arrêté du 28 juillet 1948 nommant les membres du cabinet du ministre des finances et des affaires économiques,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Vincent Bourrel, directeur du cabinet, à l'effet de signer, au nom du ministre des finances et des affaires économiques, tous actes, arrêtés ou décisions y compris les arrêtés de débet et états exécutoires, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1948.

PAUL REYNAUD.

RAVITAILLEMENT

Cabinet du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques (ravitaillement).

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques (ravitaillement),

Vu le décret du 26 juillet 1948 portant nomination de membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés, à compter du 26 juillet 1948, au cabinet du secrétaire d'Etat:

Directeur de cabinet.

M. Michot (Albert), directeur à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux finances et aux affaires économiques (ravitaillement).

Chef de cabinet.

M. Ehrhard (Maurice), inspecteur général de 1re classe du ravitaillement.

Conseiller technique.

M. Brunel (Jean).

Chefs adjoints de cabinet.

M. Peyredieux (Raymond), administrateur de 2e classe.

Mme Muller (Georgette) (secrétariat particulier et questions parlementaires).

Attachés de cabinet.

M. Monchecourt (Jean), directeur départemental du ravitaillement général.

M. Jayr (Robert), magistrat.

M. Locardel (Pierre).

Chargé de mission.

M. Pensa (Jean-Pierre).

Art. 2. — Le chef des services administratifs et financiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 juillet 1948.

YVON COUDÉ DU FORESTO.

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques (ravitaillement),

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer par arrêté leurs signatures;

Vu le décret du 26 juillet 1948 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 29 juillet 1948 nommant le directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques (ravitaillement),

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Michot (Albert), directeur de cabinet, pour signer au nom du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques (ravitaillement) et dans la limite de ses attributions, tous arrêtés, actes et décisions, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 juillet 1948.

YVON COUDÉ DU FORESTO.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Relèvement des indemnités allouées aux reviseurs des constructions scolaires.

Le ministre de l'éducation nationale et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 2 décembre 1937, modifié par l'arrêté du 1er août 1942 et par le décret du 16 juillet 1945, relatif à l'indemnité allouée à M. Requin, reviseur technique des constructions scolaires;

Vu l'arrêté du 19 juin 1937 relatif à l'indemnité allouée à M. Nodin, reviseur technique des constructions scolaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les indemnités forfaitaires annuelles allouées aux reviseurs techniques chargés de l'examen des devis des constructions scolaires sont fixées aux taux ci-après:

96.000 F pour M. Requin, vérificateur des devis de l'enseignement du second degré et de l'enseignement technique;

40.000 F pour M. Nodin, vérificateur des devis de l'enseignement supérieur.

Art. 2. — Ces indemnités, non soumises à retenue pour pension et qui sont exclusives de toute autre allocation accessoire, sont imputées sur les crédits de matériels: « Fonctionnement et entretien », des services extérieurs de la direction de l'architecture.

Art. 3. — Les dispositions du présent arrêté auront effet à compter du 1er janvier 1948.

Fait à Paris, le 15 juillet 1948.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI VIGUIER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat au budget et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
GUY LHÉRAULT.

Nombre des candidats à admettre à la suite des concours de recrutement de l'enseignement du second degré.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'article 12 de la loi du 23 décembre 1946;

Vu l'article 3 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948 et de l'article 3 de la loi n° 47-2407 du 31 décembre 1947;

Vu l'arrêté interministériel du 29 janvier 1948, autorisant l'ouverture en 1948 des concours de recrutement de l'enseignement du second degré,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le nombre de candidats et candidates à admettre à la suite des concours de recrutement de l'enseignement du second degré (session de juin 1948) est ainsi fixé:

	Candidats.	Candidates.
Agrégation de philosophie.	10	4
Agrégation de géographie.	8	1
Agrégation d'histoire	25	»
Agrégation d'histoire et géographie	»	12
Agrégation des lettres	24	24
Agrégation de grammaire.	15	8
Agrégation des sciences mathématiques	25	11
Agrégation des sciences physiques	22	8
Agrégation des sciences naturelles	12	8
Agrégation d'allemand	10	6
Agrégation d'anglais	30	20
Agrégation d'espagnol	8	6
Agrégation d'italien	4	3
Agrégation d'arabe	2	1
Agrégation de russe	1	1
Certificat d'allemand	18	15
Certificat d'anglais	40	30
Certificat d'espagnol	8	6
Certificat d'italien	2	2
Certificat d'arabe	2	»
Certificat d'aptitude à l'enseignement dans les collèges:		
Section A. — Philosophie lettres	6	1
Section B. — Lettres classiques	18	18
Section B. — Lettres modernes	10	10
Section C. — Histoire et géographie	15	12
Section E. — Mathématiques et physique	25	10
Section F. — Sciences physique et naturelles.	20	12
Certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin (degré supérieur)	12	10
Certificat d'aptitude à l'éducation musicale et à l'enseignement du chant choral (degré supérieur)	6	8

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'éducation nationale sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juillet 1948.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI VIGUIER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat au budget:
Le directeur du cabinet,
CLAUDE GRUSON.

Nombre des candidats à admettre à la suite des concours d'adjoints d'intendance, de sous-intendants et de sous-économes (enseignement du second degré).

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'article 12 de la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946, l'article 3 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948 et l'article 3 de la loi n° 47-2407 du 31 décembre 1947;

Vu l'arrêté interministériel du 29 janvier 1948 autorisant en 1948 l'ouverture des concours de recrutement de l'enseignement du second degré,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le nombre de candidats et candidates à admettre à la suite des concours d'adjoints d'intendance, de sous-intendants et de sous-économes est fixé ainsi qu'il suit:

	Candidats.	Candidates.
Concours d'adjoints d'intendance	25	15
Concours de sous-intendants	30	15
Concours de sous-économes	18	18

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'éducation nationale sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juillet 1948.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI VIGUIER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat au budget:
Le directeur du cabinet,
CLAUDE GRUSON.

Inspection générale de l'instruction publique.

Par arrêté en date du 16 juillet 1948, M. Canguilhem (Georges-Jean-Bernard), agrégé de philosophie, docteur en médecine, chargé d'enseignement à la faculté des lettres de l'université de Strasbourg, est nommé inspecteur général de l'instruction publique (enseignement du second degré) en remplacement numérique de M. Beslais, nommé directeur de l'enseignement du premier degré.

Les dispositions du présent arrêté auront effet du 1er octobre 1948, date à laquelle prendra fin la mission d'inspection générale de M. Nabert.

Par arrêté en date du 16 juillet 1948, M. Forget (Franck), agrégé d'allemand, inspecteur de l'académie de Paris, chargé à titre provisoire, par arrêté du 17 novembre 1945, de mission d'inspection générale, est nommé inspecteur général de l'instruction publique (enseignement du second degré), en remplacement de M. Garçon, décédé.

Inscription sur les listes d'aptitude aux fonctions administratives.

Additif à l'arrêté du 8 mai 1948.

Directrices de lycées de jeunes filles.

Mme Peyrethon, agrégée, Beauvais.

Mme Vergez, directrice du collège classique de jeunes filles de Lisieux.

Intendants universitaires.

Par arrêté en date du 7 juillet 1948, sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 8 mai 1948 suivant lesquelles M. Hasselmann (Eugène), économe du collège classique de Chalon-sur-Saône, est inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions d'intendant universitaire.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret n° 48-1205 instituant une indemnité exceptionnelle de résidence en faveur des personnels militaires à solde mensuelle des armées de terre, de mer et de l'air en service en Indochine.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 juillet 1948, page 7291:

Le tableau inséré à l'article 4 est remplacé par le suivant.

ZONE DE RÉSIDENCE du chef de famille.	DATE d'application.	TAUX mensuels du principal de l'indemnité exceptionnelle de résidence.
		piastres.
Tonkin, provinces de Luang-Prabang et Haute Région.	1er janv. 1947.	400
	1er janv. 1948.	1.020
Nord-Annam, centre Annam et Moyen-Laos.	1er janv. 1947.	280
	1er janv. 1948.	300
Cochinchine, Cambodge, Sud-Annam et Bas-Laos.	1er janv. 1947.	0
	1er janv. 1948.	135

Traitement du directeur de la banque de la Guyane.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 juillet 1948, le traitement du directeur de la banque de la Guyane a été fixé à 250.000 F par an. Le directeur touche en outre un supplément de traitement dont le maximum est fixé à 250.000 F par an, destiné à assurer un maximum de rémunération de 250.000 F par semestre, qui sera payé dans les conditions prévues par l'arrêté du 31 décembre 1947.

Le présent arrêté portera effet à compter du 1er juillet 1948.

Frais de mission des directeurs des banques de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 juillet 1948, les directeurs des banques de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane sont assimilés, pour l'application de l'article 13 de l'arrêté du 24 mai 1932, et ce à compter du 1er décembre 1947, en ce qui concerne les frais de mission et, éventuellement, les frais d'hôtel, aux fonctionnaires du groupe I, tel que ces indemnités ont été fixées par le décret n° 47-2086 du 25 octobre 1947 (tableaux 1 et 3), et par les textes modificatifs subséquents, notamment le décret n° 48-898 du 31 mai 1948 (tableaux 1 et 3).

Le montant de ces indemnités demeure à la charge des banques intéressées.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 28 juillet 1948 portant nomination des membres du conseil d'administration de la compagnie nationale Air-France.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la loi n° 48-965 du 16 juin 1948 portant institution de la compagnie nationale Air-France, notamment en ses articles 5 (1° et 2°) et 7;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés membres du conseil d'administration de la compagnie nationale Air-France:

1° Les administrateurs fonctionnaires désignés ci-après:

M. Max Hymans, secrétaire général à l'aviation civile et commerciale au ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

M. René Lemaire, inspecteur général des bases et routes aériennes, vice-président du conseil supérieur des travaux de l'air au ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

M. Didier Gregh, directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques.

M. Georges Peter, directeur au ministère de la France d'outre-mer;

2° Les personnalités désignées ci-après:

M. le général Cochet, du cadre de réserve de l'armée de l'air.

M. Laurent Eynac, ancien ministre, vice-président de l'Union française.

M. Henri Lumière, président de la chambre de commerce de Lyon.

M. Lemaignen, vice-président de la chambre de commerce internationale;

3° Les représentants du personnel de la compagnie nationale Air-France désignés ci-après:

M. François de La Brosse, représentant le personnel des cadres techniques et administratifs.

M. Max Castello, représentant le personnel navigant.

M. Maurice Bailleul, représentant le personnel employé.

M. Henri Speyser, représentant le personnel ouvrier.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme est chargé de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juillet 1948.

ANDRÉ MARIE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

CHRISTIAN PINEAU.

Examen professionnel pour la nomination directe des ingénieurs des travaux publics de l'Etat au grade d'ingénieur des ponts et chaussées.

Par arrêté interministériel en date du 19 juillet 1948, la date d'ouverture des épreuves de l'examen professionnel pour la nomination directe des ingénieurs des travaux publics de l'Etat au grade d'ingénieur des ponts et chaussées, a été fixée au 22 novembre 1948, et le nombre des places offertes fixé à sept.

Administration centrale.

Par arrêté du 19 juillet 1948, Mlles Le Dantec, Delisle, Boutrou, Camail et M. Pietri, secrétaires d'administraion stagiaires à l'administration centrale du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, qui ont subi avec succès les épreuves d'admission du concours de secrétaire d'administration, ont été titularisés dans leur grade aux dates suivantes et leur ancienneté a été ainsi fixée, compte tenu du temps de stage et, en ce qui concerne M. Pietri, des bonifications pour services militaires prévues par la loi du 31 mars 1928 et le décret du 1er septembre 1939:

Mlle Le Dantec, 15 juillet 1948 (1), 2e classe, 1er échelon, du 15 juillet 1947 (2), 15 juillet 1948 (3).

Mlle Delisle, 22 juillet 1947 (1), 2e classe, 1er échelon, du 22 juillet 1946, 2e échelon, du 22 juillet 1948 (2), 22 juillet 1947 (3).

Mlle Boutrou, 15 juillet 1948 (1), 2e classe, 1er échelon, du 15 juillet 1947 (2), 15 juillet 1948 (3).

Mlle Camail, 15 juillet 1948 (1), 2e classe, 1er échelon, du 15 juillet 1947 (2), 15 juillet 1948 (3).

M. Pietri, 1er mai 1948 (1), 2e classe, 1er échelon, du 5 février 1945; 2e échelon, du 5 février 1947 (2), 1er mai 1948 (3).

(1) Date de la titularisation.
(2) Reclassement.
(3) Point de départ du rappel pécuniaire.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Cabinet du ministre du travail et de la sécurité sociale.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 26 juillet 1948 portant nomination des nouveaux membres du Gouvernement,

Arrête:

Article unique. — Sont nommés à compter du 26 juillet 1948:

Directeur de cabinet.

M. Fernand Samson, trésorier-payeur général.

Chef de cabinet.

M. Marcel Legras, sous-directeur à l'administration centrale.

Chef adjoint de cabinet.

M. Camille Gratton, intendant militaire.

Chef du secrétariat particulier.

Mlle Renée Harzelec.

Attachés.

M. Jean Fèvre (Assemblée nationale).

M. Auguste Lauze (Conseil de la République).

M. Gérard Contant (presse).

Chargé de mission.

M. André Fontain.

Conseillers techniques.

M. Maurice Delépine, conseiller d'Etat.

M. Pierre Juvigny, auditeur au conseil d'Etat.

Fait à Paris, le 27 juillet 1948.

DANIEL MAYER.

Délégation de signature.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leurs signatures;

Vu le décret du 26 juillet 1948 portant nomination du ministre du travail et de la sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 27 juillet 1948 nommant le directeur du cabinet du ministre du travail et de la sécurité sociale,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Fernand Samson, directeur du cabinet, pour signer au nom du ministre du travail et de la sécurité sociale, à l'exclusion des décrets, tous actes, arrêtés et décisions.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 juillet 1948.

DANIEL MAYER.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Cabinet du ministre.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu le décret du 26 juillet 1948 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Article unique. — Sont nommés:

Directeur du cabinet.

M. Robert Wirth, inspecteur des finances.

Conseiller technique.

M. le docteur Boide, professeur agrégé du Val-de-Grâce, inspecteur général de la santé et de l'assistance.

Chef du cabinet.

M. Roger Gouinguenet, contrôleur des dépenses engagées.

Attaché de cabinet.

M. Jean Faurie.

Fait à Paris, le 27 juillet 1948.

PIERRE SCHNEITER.

Délégation de signature.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu le décret du 26 juillet 1948 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêtés, leur signature;

Vu l'arrêté du 27 juillet 1948 portant nomination des membres du cabinet du ministre de la santé publique et de la population,

Arrête:

Art. 1er. — Délégatioon générale et permanente est donnée à M. Robert Wirth, directeur du cabinet, à l'effet de signer, au nom du ministre, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Délégation permanente est donnée à M. le docteur Boide, conseiller technique, à l'effet de signer, au nom du ministre, tous actes, arrêtés et décisions relevant de sa compétence.

Art. 3. — Délégation permanente est donnée à M. Roger Gouinguenet, chef du cabinet, à l'effet de signer, au nom du ministre, tous actes, arrêtés et décisions concernant les questions du budget, de personnel et de matériel.

Fait à Paris, le 28 juillet 1948.

PIERRE SCHNEITER.

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Délégation de signature.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu l'article 20 non abrogé de la loi validée des 11 octobre 1940-12 juillet 1941 relative à la reconstruction des immeubles d'habitation totalement ou partiellement détruits par actes de guerre;

Vu l'ordonnance n° 45-772 du 21 avril 1945 relative aux attributions du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, et notamment l'article 12 de ladite ordonnance autorisant le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme à déléguer sa signature par arrêté,

Arrête:

Art. 1er. — Les délégués départementaux du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme reçoivent délégation permanente pour signer, au lieu et place du ministre, tous actes portant, en application de l'article 20 de la loi validée des 11 octobre 1940-12 juillet 1941, attribution de terrains de remplacement à des sinistrés qui ne peuvent reconstruire sur place, après approbation par le ministre du programme des attributions envisagées.

Art. 2. — En cas d'absence du délégué départemental, la délégation accordée par l'article 1er est exercée par le fonctionnaire désigné par le ministre pour assurer l'intérim.

Art. 3. — Le directeur général de l'urbanisme et de l'habitation est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 juillet 1948.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

MERVEILLEUX DU VIGNAUX.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

Année 1948

Ordre du jour du vendredi 30 juillet 1948.

A neuf heures trente. — 1re Séance publique

1. — Suite de la discussion: I. Du projet de loi instituant une aide temporaire à l'industrie cinématographique; II. De la proposition de loi de M. Fernand Grenier et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à verser une subvention d'un milliard à la production cinématographique française. (Nos 3826-4182-4374-4728. — M. Géraud Jouve, rapporteur.)

2. — Discussion du projet de loi tendant à modifier la loi n° 46-2360 du 25 octobre 1946 portant création d'un centre national de la cinématographie en ce qui concerne les sanctions prévues à l'article 16 de ladite loi. (Nos 4010-4373. — M. Géraud Jouve, rapporteur.)

3. — Suite de la discussion du projet de loi et des lettres rectificatives au projet de loi portant aménagement, dans le cadre du budget général pour l'exercice 1948, des dotations de l'exercice 1947 reconduites à l'exercice 1948 au titre du budget ordinaire (services civils) et des budgets annexes (dépenses ordinaires civiles). (Nos 3027-3657-4046-4749. — M. Charles Barangé, rapporteur général);

Santé publique (*suite*);
Affaires étrangères;
Affaires allemandes et autrichiennes;
Haut-commissariat en Sarre;
Finances;
Affaires économiques;
Ravitaillement;
Education nationale;
Anciens combattants;
Articles du projet de loi.

A quatorze heures trente. — Réunion dans les bureaux

Nomination de cinq commissions de 10 membres chargées d'examiner 5 demandes en autorisation de poursuites contre cinq membres de l'Assemblée. (Nos 4970-4971-4999-5000-5026.)

A quinze heures. — 2e Séance publique

1. — Vote du projet de loi concernant l'incendie involontaire en forêt. (Nos 1623-4136-4874. — M. Zunino, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Vote de la proposition de résolution de M. Paumier et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à inclure les produits industriels d'importation, destinés à l'équipement agricole, dans la liste des produits inclus dans l'avis n° 292 de l'office des changes et pour l'importation desquels des devises seront fournies par l'office des changes. (Nos 3881-4823. — M. Blanchet, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote de la proposition de résolution de M. Bourbon et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à accorder des contingents de carburants aux offices agricoles départementaux correspondant au niveau des besoins pendant la période des travaux urgents. (Nos 3665-4824. — M. Blanchet, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote des propositions de résolution: 1° de M. Joseph Denais tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires pour l'érection de la statue du maréchal Foch; 2° de M. Jean Cayeux et plusieurs

de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à faire procéder à l'érection de la statue du maréchal Foch avant l'ouverture de la session de l'organisation des Nations Unies qui doit se tenir à Paris en septembre 1948. (N° 4479, 4603, 4896. — M. Pierre Montel, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Vote de la proposition de loi de M. Dusseaulx tendant à l'érection d'un monument commémoratif au général Leclerc et instituant une souscription nationale à cet effet. (N° 4295, 4897. — M. Emile-Louis Lambert, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

6. — Vote du projet de loi tendant à fixer les contingents de décorations de la Légion d'honneur et de la médaille militaire avec traitement, des armées de terre, de mer, de l'air et du personnel militaire des services de la France d'outre-mer. (N° 4683, 4898. — M. Emile-Louis Lambert, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

7. — Vote des propositions de loi: 1° de M. Fayet et plusieurs de ses collègues tendant à abroger les dispositions du décret d'exception du 30 mars 1935, dit « Décret Régnier »; 2° de M. Rabier et plusieurs de ses collègues tendant à l'abrogation du décret du 30 mars 1935 réprimant les manifestations contre la souveraineté française en Algérie. (N° 4134, 4503, 4882. — M. Rabier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

8. — Vote de la proposition de résolution de M. Cordonnier et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à reprendre, par un projet de loi, toute décision ou partie de décision de l'Assemblée algérienne pour laquelle le seul motif du refus d'homologation est fondé sur la violation des articles 9 à 12 de la loi du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie. (N° 4538, 4961. — M. Cordonnier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

9. — Vote du projet de loi relatif au taux de compétence de diverses juridictions en Algérie. (N° 1406, 4978. — M. Fonlupt-Esperaber, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

10. — Vote du projet de loi tendant à autoriser le ministre de la santé publique et de la population à statuer sur les demandes de naturalisation qui ont été formées conformément à l'article 7 de la loi du 3 février 1939. (N° 3797, 4947. — M. Roques, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

11. — Vote de la proposition de loi de M. Yvon et plusieurs de ses collègues portant organisation et statut de la profession de mareyeur expéditeur. (N° 1141, 4324, 4937. — M. Siefridt, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

12. — Vote de la proposition de résolution de M. Jean-Paul David tendant à inviter le Gouvernement à décerner, à titre posthume, la croix de la Légion d'honneur aux deux cheminots victimes de l'accident du vendredi 16 avril 1948 sur l'express Lyon-le Croisic. (N° 3992, 4927. — Mme Méty, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

13. — Vote de la proposition de résolution de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux coopératives de production une priorité pour l'achat des matières premières nécessaires à leur fonctionnement. (N° 582, 3709, 4887. — M. Deixonne, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

14. — Vote des conclusions du rapport de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée. (N° 4853, 4975. — M. Mokhtari, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

15. — Suite de la discussion du projet de loi et des lettres rectificatives au projet de loi portant aménagement, dans le cadre du budget général pour l'exercice 1948, des dotations de l'exercice 1947 reconduites à l'exercice 1948 au titre du budget ordinaire (services civils) et des dubgets annexes (dépenses ordinaires civiles). (N° 3027, 3657, 4046, 4749. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

Même ordre qu'à la première séance.

A vingt et une heures. — 3e Séance publique

Suite de la discusions des affaires inscrites à l'ordre du jour de la deuxième séance.

Séances du vendredi 30 juillet 1948.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

Galeries. — Depuis M. Caron, jusques et y compris M. Cerclier.

Tribunes. — Depuis M. Rosenblatt, jusques et y compris M. Schell.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 30 juillet 1948.

N° 4046. — Extraits du rapport général par M. Charles Barangé, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi et la lettre rectificative au projet de loi portant aménagement, dans le cadre du budget général pour l'exercice 1948, des dotations de l'exercice 1947, reconduites à l'exercice 1948, au titre du budget ordinaire (services civils) et des budgets annexes (dépenses ordinaires):

Anciens combattants et victimes de la guerre (rapport sur la lettre rectificative n° 48-51); rapporteur spécial: M. Aubry.

Education nationale (rapport sur la lettre rectificative n° 48-52); rapporteur spécial: M. Georges Cogniot.

N° 5011. — Avis de M. Triboulet (au nom de la commission de la reconstruction sur le projet de loi réglementant l'intervention des fonctionnaires des ponts et chaussées dans les affaires intéressant les collectivités locales et divers organismes.

N° 5030. — Proposition de loi de M. Fonlupt-Esperaber relative à la réforme du régime des pensions civiles et des pensions militaires (renvoyée à la commission des pensions).

N° 5031. — Rapport par M. Gallet, au nom de la commission de la justice, sur l'avis donné par le Conseil de la République, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à relever de la forclusion les personnes victimes des événements qui se sont déroulés du 17 novembre 1947 au 15 décembre 1947.

N° 5033 (1). — Rapport par M. Minjoz, au nom de la commission de la justice, sur la proposition de résolution relative aux pouvoirs de la commission chargée d'enquêter sur la gestion de la Société des éleveurs du Bourbonnais.

N° 5034. — Rapport par M. Minjoz, au nom de la commission de la justice, sur la proposition de loi ayant pour objet d'assurer et de rendre définitive l'expulsion hors de France des étrangers condamnés pour crimes ou délits.

N° 5048. — Rapport par M. Hugues, au nom de la commission de l'intérieur, sur le projet de loi relatif à l'organisation du territoire de Libre.

N° 5051. — Rapport par M. Le Coutaller, au nom de la commission de la reconstruction, sur l'avis donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative aux associations syndicales du remembrement et de reconstruction.

N° 5058. — Rapport par M. Segelle, au nom de la commission du travail, sur les propositions de loi tendant à étendre aux étudiants le bénéfice de la sécurité sociale.

N° 5061 (1). — Proposition de résolution de M. Mazuez tendant à venir en aide aux populations des arrondissements de Chalon-sur-Saône et de Mâcon, sinistrées par des orages de grêle (renvoyée à la commission des finances).

N° 5071. — Proposition de loi formulée par M. Vourc'h et transmise par M. le président du Conseil de la République sur l'enseignement de la langue bretonne (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

N° 5077. — Proposition de résolution de M. Jean-Paul David tendant à citer à l'ordre de la Nation et à décerner la croix de la Légion d'honneur à l'aspirant pilote Jean-François de La Rocque (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 5088 (1). — Rapport, par M. Silvandre, au nom de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée.

N° 5089. — Rapport, par M. Emile-Louis Lambert, au nom de la commission des pensions, sur le projet de loi relatif aux droits à pension d'invalidité des militaires des troupes supplétives de l'Afrique du Nord.

N° 5090. — Proposition de résolution de M. Poumadère tendant à suspendre l'augmentation des prix des carburants et à répartir aux prioritaires un contingent égal à celui de juin 1948 (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 5092. — Proposition de loi de M. Waldeck Rochet tendant à accorder aux producteurs une bonification par quintal de blé (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 5096. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ratifiant les attributions de croix de la Légion d'honneur et de la médaille militaire faites au titre du décret du 5 septembre 1939 et de l'ordonnance du 7 janvier 1944.

N° 5099. — Rapport, par M. Eugène Rigal, au nom de la commission des finances, sur l'avis donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à proroger jusqu'au 15 septembre 1948 les délais de souscription à l'emprunt libératoire institué par la loi du 7 janvier 1948.

N° 5101. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale relative à la prolongation des brevets d'invention (renvoyé à la commission de la justice).

N° 5102. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, ayant pour objet une enquête sur les événements survenus en France de 1933 à 1945 (renvoyé à la commission de la justice).

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Commission de l'éducation nationale.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM Airoldi, Bèche, Billères, Doyen, Farine (Philippe), Finet, Mme Guéris (Lucie) (Seine-Inférieure), Hamon (Marcel), Mlle Lamblin, Mme Lempereur, MM. Marc Sangnier, Masson (Albert) (Loire), Rincent.

Suppléants. — MM. Paumier (de M. Calas), Tourtaud (de M. Césaire), Albert Petit (de M. Charbonnel), Dassonville (de M. Garaudy), Bartolini (de M. Hamani Diori), Mme Lejeune (de Mlle Rumeau).

Commission des finances.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Aubry, Auguet, Barangé (Charles), Bétolaud, Blocquaux, Burlot, Buron, Cadi (Abdelkader), David (Marcel), Denais (Joseph), Dupuy (Marc), Gozard, Guyon (Jean-Raymond), Meunier (Pierre), Paumier, Pinay, Pleven (René), Prigent (Robert), Rigal (Eugène), Taillade, Tinguy (de), Truffaut.

Assistaient en outre à la séance. — M. René Regaudie, délégué de la commission de la famille, M. Charlot.

Commission de la presse.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Antier, Barel, Bouhey (Jean), Brault, Mme Madeleine Braun, MM. Brusset (Max), Coste-Floret (Alfred) (Haute-Garonne), Desson, Félix (colonel), Gosset, Grenier (Fernand), Hutin-Desgrées, Jouve (Géraud), Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Mont, Mme Nédelec, MM. Pierrard, Rivet, Temple, Verneyras.

Suppléants. — MM. Lambert (Emile-Louis) (de M. Thibault), Lacaze (de M. Bichet), Farine (de M. Robert Schmidt), Guilbert (de M. Bacon), Rosenblatt (de M. d'Astier de La Vigerie), Musmeaux (de M. Marcel Noël), Lambert (Lucien) (de M. Thuillier).

Commission du ravitaillement.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — M. Chautard, Mme Degrond, M. Dixmier, Mme Douteau, M. Dumet (Jean-Louis), Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Dutard, Farinez, Genest, Gros, Mme Guérin (Rose) (Seine), M. Kir, Mme Le Jeune (Hélène) (Côtes-du-Nord), M. Mauroux, Mme Méty, MM. Minjoz, Mouchet, Mlle Prévert, MM. Roulon, Sigrist, Thamier, Thoral, Triboulet, Vée.

Suppléants. — MM. Pirot (de M. Duprat Gérard), Blanchet (de Mme Galicier), Masson (Albert) (Loire) (de Mme Ginollin), Brillouet (de M. Juge), Lambert (Lucien) (de M. Tricart).

Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Barrachin, Beauquier, Bour, Castellani, Cristofol, Delachenal, Demusois, Desson, Djemad, Dominjon, Dumet (Jean-Louis), Giacobbi, Girard, Gosset, Hussel, Lecacheux, Mme Lempereur, MM. Llante, Lucas, Mazuez, Péron (Yves), Mme Peyroles, MM. Valentino, Viard.

Excusés. — MM. Bardoux, Jeanmot.

Suppléants. — MM. Biscarlet (de M. Citerne); Brillouet (de M. Ramette); Caron (de M. Dumas); Coste-Floret (Alfred) (de M. Reille-Soult); Devinat (de M. Jeanmot); Guillon (de M. Jacques Duclos); Hugues (de M. Paul Bastid); Hulin (de M. Défos du Rau); Lacaze (de M. Bouxom); Lambert (Doubs) (de Mme Francine Lefebvre); Mme Méty (de M. André Mercier); M. Pirot (de M. Pierre Villon).

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Amiot (Octave), André (Pierre), Bacon, Besset, Beugniez, Bonnet, Capitant (René), Chassaing, Mme Darras, MM. Degoutte, Delachenal, Duquesne, Fayet, Gazier, Joubert, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Levindrey, Mazier, Meck, Moisan, Musmeaux, Ninine, Paul (Gabriel) (Finistère), Mlle Prévert, MM. Renard, Segelle.

Excusés. — Mme Denise Bastide, M. Sion.

Suppléant. — M. André Denis (de M. Viatte).

Commission chargée d'enquêter sur les problèmes du vin.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Cerclier, Delcos, Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Gros, Lalle, Maillocheau, Vée, Zunino.

Suppléant. — M. Citerne (de M. Signor).

Commission chargée d'enquêter sur la gestion de la Société des éleveurs du Bourbonnais.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Amiot (Octave), Bégouin, Besset, Dixmier, Dumet (Jean-Louis), Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Paumier, Roulon, Thoral, Védrines.

Convocation de commission.

La commission de la production industrielle se réunira le vendredi 30 juillet 1948, à quinze heures (local de la commission n° 261):

Nomination d'un rapporteur et examen de la proposition de résolution de M. Poumadère et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement: 1° à suspendre l'augmentation des prix des carburants et à revenir aux prix en vigueur au 30 juin 1948; 2° à répartir aux prioritaires un contingent de carburant égal à celui distribué au cours du mois de juin 1948, déposée avec demande de discussion d'urgence.

Réunions de commissions du vendredi 30 juillet 1948.

Commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (n° 3245), à dix heures. — Local n° 206.

Sous-commission chargée d'enquêter sur la liquidation des « surplus américains », à quinze heures. — Local de la commission des finances.

Commission de la production industrielle, à quinze heures. — Local n° 261.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1948

Ordre du jour du vendredi 30 juillet 1948.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant modification du régime de l'assurance-vieillesse. (Nos 722 et 742, année 1948. — M. Ferrier, rapporteur; et n° 772, année 1948. — Avis de la commission des finances. — M. Victoor, rapporteur).

2. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement. (Nos 609, 716 et 767, année 1948. — M. de Félice, rapporteur; et n° , année 1948. — Avis de la commission du travail et de la sécurité sociale. — Mme Devaud, rapporteur; et n° 777, année 1948. — Avis de la commission de la reconstruction et des dommages de guerre. — M. Philippe Gerber, rapporteur; et n° , année 1948. — Avis de la commission de la famille, de la population et de la santé publique. — M. N..., rapporteur; et n° , année 1948. — Avis de la commission des finances. — M. Philippe Gerber, rapporteur).

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement. (Nos 609, 716 et 767, année 1948. — M. de Félice, rapporteur; et n° , année 1948. — Avis de la commission du travail et de la sécurité sociale. — Mme Devaud, rapporteur; et n° 777, année 1948. — Avis de la commission de la reconstruction et des dommages de guerre. — M. Philippe Gerber, rapporteur; et n° , année 1948. — Avis de la commission de la famille, de la population et de la santé publique. — M. N..., rapporteur; et n° , année 1948. — Avis de la commission des finances. — M. Philippe Gerber, rapporteur).

A vingt et une heures trente. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement. (Nos 609, 716 et 767, année 1948. — M. de Félice, rapporteur; et n° , année 1948. — Avis de la commission du travail et de la sécurité sociale. — Mme Devaud, rapporteur; et n° 777, année 1948. — Avis de la commission de la reconstruction et des dommages de guerre. — M. Philippe Gerber, rapporteur; et n° , année 1948. — Avis de la commission de la famille, de la population et de la santé publique. — M. N..., rapporteur; et n° , année 1948. — Avis de la commission des finances. — M. Philippe Gerber, rapporteur).

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Léo Hamon, jusques et y compris M. Laffargue.

Tribunes. — Depuis M. Henri Lafleur, jusques et y compris M. Guy Montier.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 30 juillet 1948.

N° 715. — Proposition de résolution de M. Durand-Reville tendant à rétablir la liberté de vente de l'or dans les territoires d'outre-mer.

N° 735. — Proposition de loi de M. Bernard Lafay tendant à permettre la greffe de la cornée grâce à l'aide de donneurs d'yeux volontaires.

N° 736. — Proposition de résolution de M. Guy Montier tendant à procéder à un nouvel examen du projet de construction d'un tunnel sous la Manche.

N° 738. — Rapport de M. Laurenti sur la proposition de résolution tendant à accorder une subvention au syndicat intercommunal de l'Esteron et du Var inférieur.

N° 739. — Rapport de M. Monnet sur le projet de loi autorisant la cession aux établissements Jacqueau-Berjonneau de l'usine de Mocdieu.

N° 740. — Proposition de résolution de M. Alex Roubert tendant à étudier le programme d'équipement des territoires de Tende et la Brigue.

N° 763 (rectifié). — Rapport de M. Philippe Gerber sur deux demandes en autorisation de poursuites contre un conseiller de la République.

N° 764. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à proroger le délai relatif à la revision de certains contrats passés par les collectivités locales.

N° 765. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, portant modification à la loi portant dissolution d'organismes professionnels.

N° 771. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier la loi relative à la nationalisation des combustibles minéraux.

N° 778. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale tendant à attribuer aux élèves des écoles normales supérieures le traitement et les avantages de fonctionnaire stagiaire.

Modifications aux listes électorales des membres des groupes politiques.

Insérer le nouveau groupe suivant:

GROUPE DES RÉPUBLICAINS POPULAIRES INDÉPENDANTS

(5 membres.)

MM. Helleu, Jacques-Destrée, Maire (Georges), Montier (Guy), Vourc'h.

Le président,
Signé: JACQUES-DESTRÉE.

GROUPE D'UNION RÉPUBLICAINE ET RÉSISTANTE POUR L'UNION FRANÇAISE

(Apparenté au groupe communiste aux termes de l'article 16 du règlement.)

(11 membres au lieu de 12.)

Supprimer le nom de M. Sablé.

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Armengaud, Brizard, Gadoin, Gautier (Julien), Le Coent, Liénard, Merle (Toussaint), Mermet-Guyennet, Molinié, Rochereau, Siaut, Walker (Maurice).

Excusé. — M. Noyat.

Commission des affaires étrangères.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Buard, Carcassonne, Charles-Cros, Mme Dumont (Yvonne), MM. Gasser, Gatuing, Gilson, Salomon Grumbach, Léonetti, Ernest Pezet, Primet.

Commission des finances.

1re séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Baron, Courrière, Dorey, Gerber (Philippe), Grenier (Jean-Marie), Hocquard, Janton, Landaboure, Marrane, Monnet, Peschaud, Poher (Alain), Reverbori, Roubert (Alex), Thomas (Jean-Marie), Victoor.

2e séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Baron, Cardonne (Gaston), Courrière, Dorey, Hocquard, Janton, Laffargue, Landaboure, Merle (Faustin), Minvielle, Monnet, Peschaud, Poher (Alain), Reverbori, Roubert (Alex), Sauer, Thomas (Jean-Marie), Victoor.

Suppléants. — MM. Alric (de M. Ignacio-Pinto), le général Petit (de M. Lacaze), Renaison (de M. Pauly), Thelus Lero (de M. Marrane).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Ferrier (au titre de la commission du travail et de la sécurité sociale).

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

1re séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Benoit (Alcide), Borgeaud, Mme Devaud, MM. Dorey, Dumas (François), Dupic, Mme Eboué, MM. Léo Hamon, Hocquard, Larribère, Rogier, Sarrien, Trémintin, Tubert (Général).

Excusés ou en congé. — MM. Sablé, Salah.

Assistait en outre à la séance. — M. Boumendjel.

2e séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — Mme Devaud, MM. Dupic, Léo Hamon, Sarrien, Trémintin, Vanrullen.

Excusés ou en congé. — Mme Eboué, MM Rogier, Sablé, Salah.

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Abel-Durand, Mme Brisset, Mme Claeys, MM. Dassaud, Defrance, Mme Devaud, MM. Ferrier, Jarrié, N'Joya (Arouna), Renaison, Rosset, Satonnet, Siabas.

Excusés. — MM. Caspary, Martel.

Délégué. — M. Léro (de M. Baret).

Suppléants. — M. Perrier (de M. Hyvrard), M. N'Joya (de M. Pujol), M. Renaison (de Mme Vialle).

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales se réunira le vendredi 30 juillet 1948, à quatorze heures trente (local n° 274):

Examen complémentaire du rapport de M. Walker sur la proposition de loi (n° 765, année 1948), adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant modification à la loi n° 48-571 du 31 mars 1948 modifiant la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation, pour la période transitoire, de la répartition des produits industriels.

La commission des finances se réunira le vendredi 30 juillet 1948, à neuf heures trente (local de la commission):

I. — Avis sur le projet de loi (n° 609, année 1948), adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux loyers. Rapporteur: M. Philippe Gerber.

II. — Audition de M. le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (information) et de M. le secrétaire général de la Société nationale des entreprises de presse.

III. — Chapitres réservés du budget de la présidence du conseil (nos A. N. 3027, 3657, annexes 14 à 20, rapport n° 4046).

La commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie) se réunira le vendredi 30 juillet 1948, à neuf heures trente (local n° 221):

Examen du budget du ministère de l'intérieur.

La commission de la production industrielle se réunira le vendredi 30 juillet 1948, à neuf heures trente (local n° 274):

I. — Examen officieux du projet de loi et des propositions de loi relatifs à l'organisation de la répartition des produits industriels (nos 3659, 3812, 4993 A. N.).

II. — Avis sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant modification à la loi n° 48-571 du 31 mars 1948, modifiant la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation, pour la période transitoire, de la répartition des produits industriels (n° 5074 A. N.).

III. — Examen du projet de rapport de M. Novat sur le projet de loi (n° 574, année 1948), adopté par l'Assemblée nationale, ayant pour objet de valider, en complétant certaines de ses dispositions, l'acte dit loi n° 4831 du 30 novembre 1941, relatif à l'aménagement et à l'assainissement des plaines de l'Isère, du Drac et de la Romanche.

IV. — Examen de la proposition de loi (n° 4591 A. N.), adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux. — Nomination d'un rapporteur.

Réunions du vendredi 30 juillet 1948.

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, à quatorze heures trente. — Local n° 274.

Commission des finances, à neuf heures trente. — Local de la commission.

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à neuf heures trente. — Local n° 221.

Commission de la production industrielle, à neuf heures trente. — Local n° 274.

INFORMATIONS

RELATIVES À

L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du vendredi 30 juillet 1948

A quatorze heures. SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponse de M. le ministre de la France d'outre-mer à la question orale suivante:

Mlle Autissier demande à M. le ministre de la France d'outre-mer de vouloir bien lui faire connaître les motifs de la condamnation prononcée contre le directeur de publication du journal malgache *Fraternité* « Fihavanana »

2. — Vote sans débat de la proposition de MM. Bidet, Soppo Priso, Alduy, Rosenfeld, et des membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, tendant à obtenir du Gouvernement que l'Assemblée de l'Union française: 1° reçoive des informations sur les travaux de la commission consultative permanente franco-britannique pour les affaires togolaises; 2° soit consultée pour avis, avant toute décision gouvernementale concernant ces affaires. (N°s 309 et 380. — M. Savi de Tove, rapporteur.)

3. — Vote sans débat de la proposition de MM. Zinsou et Hazoume et des membres du groupe des indépendants d'outre-mer, tendant à inviter le Gouvernement à procéder à une équitable répartition: *a*) des navires de long cours desservant les territoires côtiers de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française, Togo et Cameroun compris; *b*) du fret entre tous les exportateurs d'un même territoire. (N°s 295 et 382. — M. Themia, rapporteur.)

4. — Vote sans débat de la proposition de résolution de M. L'Huillier tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi créant un institut national d'agronomie tropicale. (N°s 237 et 357. — M. L'Huillier, rapporteur.)

5. — Vote sans débat de la proposition de résolution de M. Le Brun-Kéris tendant à compléter la composition du comité de contrôle du fonds d'encouragement à la production textile. (N°s 296 et 363. — M. Le Brun-Kéris, rapporteur.)

6. — Vote sans débat de la proposition de M. Bichon et des membres du groupe Union-métropole-outre-mer, tendant à inviter le Gouvernement à modifier les modalités de payement des pensions de toute nature dans les territoires d'outre-mer à franc C. F. A. et C. F. P. (N°s 280 et 383. — M. Razac, rapporteur.)

7. — Vote sans débat de la demande d'avis transmise par M. le président du conseil des ministres sur le projet de décret présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant organisation d'une chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture au territoire des Comores. (N° 219. — M. Henault, rapporteur.)

8. — Vote sans débat de la proposition de résolution de MM. Delorme, Juge, Borrey, Henault, Guyard, Alduy, Cazelles tendant à compléter l'article 72 du règlement. (N° 353. — M. Delorme, rapporteur.)

9. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Juge, Max André, Alfred Bour, de Peretti, Schmitt, Vendenboomgaerde et des membres du groupe M. R. P. tendant à inviter l'Assemblée à modifier l'article 30 de son règlement. (N°s 282 et 387. — M. Vendenboomgaerde, rapporteur.)

10. — Discussion de la proposition de MM. Donnat, d'Arboussier, Coulibaly, Léon, et des membres du groupe communiste et apparentés et du rassemblement démocratique africain, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires pour que soient modifiées dans les territoires du Cameroun et de la Guinée: 1° la composition de l'organisme de répartition des bananes fraîches; 2° la répartition entre les groupements du tonnage disponible sur chaque navire. (N°s 207 et 361. — M. Egretaud, rapporteur.)

11. — Discussion de la proposition du groupe des indépendants d'outre-mer, tendant à inviter le Gouvernement à assurer la continuité du rayonnement scientifique et culturel français dans les établissements français de l'Inde, par la création et l'entretien d'une mission médicale française à Pondichéry. (N°s 273 et 360. — M. Borrey, rapporteur, et n° 385. — Mlle Le Ber, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer.)

12. — Discussion de la proposition de résolution de M. Cianfarani et des membres du groupe Union-Métropole-Outre-Mer, tendant à obtenir la participation de la métropole aux dépenses de réfection du réseau routier de l'Est algérien, particulièrement éprouvé du fait des opérations de guerre sur la Tunisie et l'Italie. (N°s 242 et 362. — M. Themia, rapporteur.)

13. — Discussion de la proposition de M. Cianfarani et des membres du groupe Union-Métropole-Outre-Mer, tendant à équiper l'économie agricole de l'Algérie de 3.000 tracteurs, 20.000 charrues, 1.000 moissonneuses-batteuses, à répartir sur un plan d'équipement de trois ans (septembre 1948 à septembre 1951). (N°s 243 et 365. — M. Rosfelder, rapporteur, et n° 386. — M. Cianfarani, rapporteur pour avis de la commission du plan, de l'équipement et des communications, et n° 394. — M. Henault, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et de la commission des affaires financières.)

14. — Discussion de la proposition de MM. Jacobson, Camprasse, Polycarpe, Sylvestre, Themia et Vauthier, tendant à inviter d'urgence le Gouvernement à proposer à l'Assemblée nationale: 1° de disjoindre, dans le projet de loi n° 4167, les dispositions concernant les crédits destinés à l'exécution des plans de développement économique et social des départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française (art. 7 et 8) des dispositions portant création d'un fonds d'investissement pour lesdits quatre départements dit F. I. D. O. M. (art. de 1 à 6); 2° de voter les dispositions prévues aux articles 7 et 8 précités. (N°s 376 et 384. — M. Jacobson, rapporteur.)

15. — Discussion de la proposition de MM. Coulibaly, Donnat, Boubou Hama et des membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparenté, tendant à inviter le Gouvernement à prendre un décret plaçant le personnel enseignant exerçant dans les groupes de territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française et dans les territoires du Togo et du Cameroun, sous la seule autorité administrative des directeurs ou chefs du service de l'enseignement intéressés. (N°s 128 et 314. — Mlle Lafon, rapporteur.)

16. — Discussion de la proposition de M. Coulibaly, Mlle Lafon, M. Dadet et des membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à prendre un décret instituant des « commissions paritaires administratives » et des « comités techniques paritaires » auprès des directeurs et chefs de service de l'enseignement des groupes de territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française et des territoires du Togo et du Cameroun. (N°s 129 et 325. — M. Donnat, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 30 juillet 1948.

N° 359. — Rapport de M. Alduy, sur la demande d'avis (n° 292, année 1948) sur le projet de loi, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, relatif à l'organisation et à la composition du haut conseil de l'Union française.

N° 367. — Demande d'avis de M. le président du conseil des ministres sur le projet de décret tendant à rendre applicables aux territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, autres que l'Indochine, les dispositions de l'acte dit loi du 22 septembre 1942 relatif aux effets du mariage quant aux droits et devoirs des époux, validé par l'ordonnance du 9 octobre 1945.

N° 372. — Proposition de M. Di Ould Zein tendant à créer en Mauritanie un institut d'études musulmannes en vue de former des magistrats musulmans susceptibles d'appliquer la législation musulmane dans les territoires d'Afrique occidentale française et d'Afrique équatoriale française, conformément à l'esprit de la proposition n° 28 adoptée par l'Assemblée de l'Union française le 13 mai 1948.

N° 373. — Proposition de M. Lapart tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour revaloriser la situation du corps des vétérinaires africains: 1° par une large intégration de ces derniers dans le cadre général; 2° par la construction rapide de l'école africaine de médecine vétérinaire créée et organisée par le décret du 12 juin 1946.

N° 380. — Rapport de M. Savi de Tove sur la proposition (n° 309, année 1948) de M. Bidet tendant à obtenir du Gouvernement que l'Assemblée de l'Union française: 1° reçoive des informations sur les travaux de la commission consultative permanente franco-britannique pour les affaires togolaises; 2° soit consultée pour avis, avant toute décision gouvernementale, concernant ces affaires.

N° 381. — Rapport de M. Chasslot sur la proposition de résolution (n° 301, année 1948) de M. Carroue tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi abrogeant l'article 4 et certaines dispositions de l'article 5 du décret du 7 août 1944 instituant des syndicats professionnels en Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, au Cameroun, au Togo et en Côte française des Somalis.

N° 382. — Rapport de M. Themia sur la proposition (n° 295, année 1948), de M. Zinsou tendant à inviter le Gouvernement à procéder à une équitable répartition: *a*) des navires de long cours desservant les territoires côtiers de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française, Togo et Cameroun compris; *b*) du fret entre tous les exportateurs d'un même territoire.

N° 383. — Rapport de M. Razac sur la proposition (n° 280, année 1948) de M. Bichon tendant à inviter le Gouvernement à modifier les modalités de payement des pensions de toute nature dans les territoires d'outre-mer à franc C. F. A. et C. F. P.

N° 384. — Rapport de M. Jacobson sur la proposition (n° 376, année 1948) de M. Jacobson tendant à inviter d'urgence le Gouvernement à proposer à l'Assemblée nationale: 1° de disjoindre, dans le projet de loi n° 4167, les dispositions concernant les crédits destinés à l'exécution des plans de développement économique et social des départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française, pour l'exercice 1er juillet 1948-30 juin 1949 (art. 7 et 8), des dispositions portant création d'un fonds d'investissement pour ces quatre départements, dit F. I. D. O. M. (art. de 1 à 6); 2° de voter les dispositions prévues aux articles 7 et 8 précités.

N° 385. — Avis de Mlle Le Ber sur la proposition (n° 273, année 1948) du groupe des indépendants d'outre-mer, tendant à inviter le Gouvernement à assurer la continuité du rayonnement scientifique et culturel français dans les établissements français de l'Inde, par la création et l'entretien d'une mission médicale française à Pondichéry.

N° 386. — Avis de M. Cianfarini sur la proposition (n° 243, année 1948) de M. Cianfarani tendant à équiper l'économie agricole de l'Algérie de 3.000 tracteurs, 20.000 charrues, 1.000 moissonneuses-batteuses à répartir sur un plan de trois ans (septembre 1948 à septembre 1951).

N° 387. — Rapport de M. Vendenboomgaerde sur la proposition de résolution (n° 282, année 1948) de M. Juge, tendant à inviter l'Assemblée à modifier l'article 30 de son règlement.

N° 394. — Avis de M. Henault sur la proposition (n° 243, année 1948) de M. Cianfarani, tendant à équiper l'économie agricole de l'Algérie de 3.000 tracteurs, 20.000 charrues, 1.000 moissonneuses-batteuses à répartir sur un plan de trois ans (septembre 1948 à septembre 1951).

N° 395. — Rapport de M. Abdesselam sur la demande d'avis (n° 323, année 1948) de M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret portant adaptation aux territoires relevant du ministre de la France d'outre-mer, autres que l'Indochine, de la loi du 18 mars 1946, tendant à permettre la conversion de certaines demandes de séparation de corps en demandes en divorce, telle qu'elle a été modifiée par la loi du 11 août 1947.

N° 396. — Rapport de M. Duquéroix sur la proposition de résolution (n° 302, année 1948) de M. Lombardo, tendant à abroger le décret n° 47-1892 du 26 septembre 1947 relatif à la liberté de la presse et de réunion à Madagascar.

N° 397. — Rapport de M. Henault sur la demande d'avis (n° 249, année 1948) de M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant organisation d'une chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture au territoire des Comores.

Commission des affaires politiques et administratives.

Séance du mardi 27 juillet 1948.

Présents. — MM. Alduy, Max André, Arnault, Mlle Autissier, MM. Barbé, Boussenot, Cortinchi, Lakhdari, Laurent-Eynac, Mitterrand, Razac, Sarraut, Soppo Priso, Vendenboomgaërde, Zinzou.

Excusés. — MM. Boluix-Basset, Damongo dit Dadet, Fourcade, Lechani, Polycarpe, Sylvestre, Tetau.

Suppléants. — M. Bichon (de M. Delorme), M. Vendenboomgaërde (de M. de Peretti), M. Max André (de Mme Lefaucheux), M. Razac (de M. Juge), Mlle Autissier (de M. Piot), M. Arnault (de M. d'Arboussier), M. Soppo Priso (de M. Ya Doumbia), M. Alduy (de M. Bidet).

Commission de la justice, de la législation, de la fonction publique et des affaires domaniales.

Séance du jeudi 29 juillet 1948.

Présents. — MM. Abdesselam, Antonini, Mme Bory (Marie), MM. Alfred Bour, Bourgarel, Duquéroix, Giard, Jousselin, Mérigiier, Thévenin.

Excusés. — MM. Ahmed Kotoko, Belabed, Chekkal Dao, Cortinchi, Ebédé, Fourcade, Michard-Pélissier, Piéri, Savi de Tové, Touré (Momo), Juge.

Suppléants. — M. Mérigiier (de M. d'Arboussier), M. Thévenin (de M. Arnault), M. Abdesselam (de M. Boluix-Basset), M. Antonini (de M. Chevance-Berlin), M. Jousselin (de M. Griaule), Mme Bory (de Mlle Lafont), M. Bourgarel (de M. Rosenfeld), M. Bour (de M. Vauthier).

Convocation de commission.

La commission des affaires sociales se réunira le mardi 3 août 1948, à quatorze heures trente (local n° 219) :

Examen du code du travail.

La commission se réunira les mercredi, jeudi et vendredi, de neuf heures trente à douze heures et de quatorze heures trente à dix-neuf heures, pour terminer l'étude en première lecture du projet du code du travail avant les vacances parlementaires.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décision B. 68, du 26 juillet 1948, du répartiteur chef de la section des métaux non ferreux de l'O. C. R. P. I. portant suppression de la remise de points tube isolateur pour l'achat du tube isolateur aluminium.

Le répartiteur chef de la section des métaux non ferreux,

Vu la loi n° 46-827 du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisant pour la période transitoire la répartition des produits industriels, modifiée par les lois des 7 octobre 1946, 9 avril 1947, 3 septembre 1947 et 31 mars 1948;

Vu l'arrêté du 25 septembre 1945 nommant le répartiteur chef de la section des métaux non ferreux;

Vu l'arrêté du 13 juin 1945 modifiant la compétence de la section des métaux non ferreux;

Vu la décision B. 51 du 19 août 1946 du répartiteur chef de la section des métaux non ferreux concernant la répartition des tubes isolateurs;

Vu la décision B. 60 du 22 octobre 1947 du répartiteur chef de la section des métaux non ferreux portant suppression de la remise de points tube isolateur pour l'achat des accessoires,

Décide:

Art. 1er. — Les tubes isolateurs en aluminium seront vendus par les fabricants et les négociants sans remise de points.

Art. 2. — La présente décision entrera en vigueur dès sa parution au *Journal officiel* de la République française.

Le directeur des industries mécaniques et électriques, répartiteur chef de la section des métaux non ferreux,
BELLIER.

Décision C. 32, du 26 juillet 1948, du répartiteur chef de la section du charbon de l'office central de répartition des produits industriels supprimant les restrictions et interdictions relatives aux distributions d'eau chaude, aux bains et aux bains-douches.

Le répartiteur chef de la section du charbon de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisant, pour la période transitoire, la répartition des produits industriels, modifiée par les lois des 7 octobre 1946, 9 avril 1947, 3 septembre 1947 et 31 mars 1948;

Vu l'arrêté du 17 novembre 1940 portant création d'une section du charbon à l'office central de répartition des produits industriels;

Vu l'arrêté du 20 janvier 1943 précisant sa compétence;

Vu l'arrêté du 3 avril 1948 nommant le répartiteur;

Vu la décision C. 12 du 26 mars 1942 portant codification de la réglementation édictée par le répartiteur chef de la section du charbon de l'office central de répartition des produits industriels,

Décide:

Article unique. — Est abrogée la décision C. 9 du 24 décembre 1941 relative à la distribution d'eau chaude, aux bains et aux bains-douches.

Le répartiteur chef de la section du charbon de l'office central de répartition des produits industriels,
L. BOUCHENY.

Ministère des finances et des affaires économiques.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la vingt et unième tranche de la loterie nationale 1948 a eu lieu à Aix-les-Bains, le 28 juillet 1948, à 20 heures 30.

Les numéros se terminant par:

		Série A.	Série B.
7	gagnent	500 F.	500 F.
0	—	500 F.	500 F.
83	—	800 F.	2.000 F.
91	—	1.500 F.	3.000 F.
486	—	2.500 F.	4.000 F.
500	—	2.500 F.	4.000 F.
881	—	2.500 F.	4.000 F.
798	—	3.000 F.	5.000 F.
992	—	3.000 F.	5.000 F.
109	—	4.000 F.	7.000 F.
517	—	4.000 F.	7.000 F.
822	—	4.000 F.	7.000 F.
0.106	—	8.000 F.	20.000 F.
5.915	—	8.000 F.	20.000 F.
7.197	—	8.000 F.	20.000 F.
8.248	—	8.000 F.	20.000 F.
8.429	—	8.000 F.	20.000 F.
1.605	—	30.000 F.	40.000 F.
3.709	—	30.000 F.	40.000 F.
6.698	—	45.000 F.	65.000 F.
14.597	—	500.000 F.	150.000 F.
28.571	—	500.000 F.	150.000 F.
44.220	—	500.000 F.	150.000 F.
46.750	—	500.000 F.	150.000 F.
62.874	—	500.000 F.	150.000 F.

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B
065.229	gagnent	1.000.000 F.	400.000 F.
077.418	—	1.000.000 F.	400.000 F.
105.815	—	1.000.000 F.	400.000 F.
133.327	—	1.000.000 F.	400.000 F.
137.154	—	1.000.000 F.	400.000 F.
034.699	—	1.500.000 F.	700.000 F.
260.732	—	1.500.000 F.	700.000 F.
286.583	—	3.000.000 F.	1.500.000 F.
299.856	—	10.000.000 F.	5.000.000 F.

PAYEMENT DES LOTS
(Extrait de l'article 11 du règlement.)

Les billets gagnants non présentés dans un délai de six mois à compter du tirage sont annulés.

Le prochain tirage aura lieu le 4 août 1948.

Avis relatif au tirage de la vingt-deuxième tranche de la loterie nationale 1948.

Le tirage de la vingt-deuxième tranche de la loterie nationale 1948 aura lieu le mercredi 4 août 1948, à vingt heures trente, en présence du public.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

BANQUE DE FRANCE

SIÈGE CENTRAL ET SUCCURSALES

SITUATION HEBDOMADAIRE

ACTIF		AU 22 JUILLET 1948	AU 15 JUILLET 1948
Encaisse-or (monnaies et lingots)		52.816.556.128 36	52.816.556.128 36
Or affecté en garantie (convention du 17 novembre 1947 et loi du 25 novembre 1947)		12.408.214.161 70	12.408.214.161 70
Bon du Trésor négociable (engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique)		5.039.250.892 60	5.039.250.892 60
Bons du Trésor négociables (souscriptions de l'Etat au fonds monétaire international et au capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement)		12.000.000.000 »	12.000.000.000 »
Monnaies d'argent, d'aluminium et de billon		965.840.105 »	986.230.637 »
Comptes courants postaux		31.880.956.326 08	21.878.158.482 08
Disponibilités à vue à l'étranger		213.772 84	213.772 84
Avances sur lingots et monnaies d'or		»	»
Portefeuille commercial et d'effets publics :			
Effets escomptés sur la France	167.999.633.304 57		
Effets garantis par l'office des céréales (loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941)	93.000.000 »	168.127.642.394 57	161.742.199.106 97
Effets escomptés sur l'étranger	35.009.090 »		
Effets négociables et autres emplois à court terme à l'étranger		»	»
Effets négociables achetés en France (décret du 17 juin 1938)		76.742.032.930 »	76.654.330.284 »
Avances sur titres		4.295.925.540 04	4.996.132.121 83
Avances à trente jours au maximum sur effets publics à échéance déterminée n'excédant pas deux ans		5.431.210.000 »	11.874.542.000 »
Bons du Trésor négociables (convention du 11 avril 1946 approuvée par la loi du 9 mai 1946, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947 et convention du 28 août 1947 approuvée par la loi du 4 septembre 1947)		65.000.000.000 »	65.000.000.000 »
Bons négociables de la caisse autonome d'amortissement (conventions des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931)		5.002.537.354 22	5.002.537.354 22
Prêts sans intérêts à l'Etat (loi du 9 juin 1857; convention du 29 mars 1878; loi du 13 juin 1878 prorogée; lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928; convention du 12 novembre 1938; décret du 12 novembre 1938; convention du 27 mars 1947; loi du 29 mars 1947)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947 et convention du 12 novembre 1947 approuvée par la loi du 15 novembre 1947)		133.500.000.000 »	133.100.000.000 »
Avances provisoires consenties à l'Etat en vue du payement des dépenses d'entretien des troupes allemandes d'occupation en France (conventions des 25 août, 29 octobre, 12 et 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre et 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre et 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943; 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (loi du 17 mai 1834; décrets des 27 avril et 2 mai 1848; loi du 9 juin 1857)		112.980.750 14	112.980.750 14
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		14.882.408.651 93	16.054.726.591 75
Total		1.064.209.769.007 48	1.058.670.079.293 49

PASSIF			
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897)		303.231.454 81	303.231.454 81
Réserves mobilières légales (loi du 17 mai 1834; décrets des 27 avril et 2 mai 1848; loi du 9 juin 1857)		22.105.750 14	22.105.750 14
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		817.960.726.140 »	825.998.103.225 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant du Trésor public	91.819.866 85		
Compte courant de la caisse autonome d'amortissement	672.506.475 »		
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds	227.381.180.337 39	230.149.267.294 29	208.831.822.675 84
Dispositions et autres engagements à vue	1.996.760.615 05		
Divers		15.587.938.368 24	23.328.316.187 73
Total		1.064.209.769.007 48	1.058.670.079.293 49

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	Effets publics et effets de commerce représentant des ventes	2,1/2 %
	Autres effets de commerce	3 %
Avances sur titres		4,1/4 %
Avances à 30 jours		2,1/2 %

Certifié conforme aux écritures :
Le gouverneur de la Banque de France,
EMM. MONICK.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Caisse nationale d'équipement de l'Electricité et du Gaz
68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1945
DE LA
Compagnie d'électricité industrielle.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F, émission 1945, de la Compagnie d'électricité industrielle, société anonyme au capital de 147.364.000 F, dont le siège social est à Paris, 9, rue Louis-Murat, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946), sont informés que cette dernière usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 1er janvier 1949.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

Néant.

SOCIETE ANONYME
DES
Magasins Généraux de Lyon-Guillotière
AU CAPITAL DE 17.840.000 F
SIÈGE SOCIAL : A LYON, 75, 77, RUE DE GERLAND
R. C. : Lyon B 572.

Obligations de 500 F 6 0/0 émises en 1929.

I. — Liste des 161 obligations sorties au tirage effectué le 25 mai 1948 et formant, avec les 48 rachetées en Bourse, les 209 obligations à échéance du 15 juin 1948 :

7	139	155	164	165	205	244	255
269	273	290	332	350	355	465	481
495	543	627	632	671	698	719	730
731	747	771	823	825	829	883	889
895	899	902	932	939	1.006	1.025	1.053
1.056	1.073	1.078	1.089	1.156	1.174	1.177	1.183
1.188	1.224	1.227	1.230	1.234	1.243	1.306	1.309
1.328	1.352	1.381	1.385	1.418	1.428	1.473	1.484
1.495	1.500	1.507	1.516	1.600	1.607	1.614	1.618
1.685	1.711	1.728	1.746	1.755	1.777	1.779	1.780
1.786	1.843	1.861	1.873	1.875	1.915	1.973	1.980
2.031	2.102	2.118	2.119	2.121	2.132	2.172	2.184
2.186	2.202	2.206	2.213	2.330	2.352	2.381	2.430
2.441	2.444	2.461	2.499	2.506	2.509	2.511	2.514
2.539	2.591	2.619	2.620	2.669	2.688	2.690	2.693
2.717	2.750	2.841	2.891	2.892	2.910	2.925	2.962
2.968	3.030	3.073	3.105	3.107	3.118	3.135	3.147
3.212	3.279	3.280	3.282	3.283	3.294	3.322	3.347
3.351	3.357	3.363	3.367	3.369	3.382	3.402	3.422
3.429	3.452,	3.475	3.484	3.519	3.525	3.561	3.580
3.600							

II. — Liste récapitulative des obligations sorties aux tirages antérieurs et restant à rembourser.

a) TIRAGE 1942

1.314	1.375	1.380	1.511	1.569	1.570	1.640	1.699
2.096	2.098	2.099	2.337	2.345	2.363	2.366	2.482
2.491	2.560	2.776	2.980	3.278			

b) TIRAGE 1943

3	544	1.118	1.372	1.382	1.497	1.572	1.605
1.727	2.093	2.097	2.198	2.346	2.347	2.348	2.360
2.370	3.212	3.218	3.366				

c) TIRAGE 1944

1.154	1.215	1.376	1.377	1.390	1.444	1.610	1.708
1.787	2.209	2.211	2.342	2.359	2.362	2.456	

d) TIRAGE 1945

136	146	153	732	1.122	1.305	1.378	1.379
1.389	1.405	1.436	1.437	1.510	1.617	1.636	1.644
1.713	1.726	1.858	2.092	2.182	2.351	2.380	2.458
2.486	2.722	3.216	3.219	3.325			

e) TIRAGE 1946.

1	5	154	520	716	718	724	867
911	1.013	1.075	1.082	1.134	1.135	1.142	1.220
1.373	1.374	1.384	1.443	1.547	1.561	1.753	1.754
1.756	1.970	2.101	2.194	2.200	2.205	2.338	2.340
2.354	2.447	2.459	2.460	2.474	2.488	2.513	2.723
2.937	2.938	2.994	3.201	3.220	3.244	3.286	3.378

f) TIRAGE 1947.

560	734	746	860	862	870	909	913
928	1.001	1.018	1.026	1.080	1.084	1.092	1.116
1.128	1.137	1.144	1.216	1.371	1.411	1.416	1.438
1.440	1.474	1.519	1.539	1.557	1.560	1.621	1.626
1.689	1.690	1.707	1.710	1.736	1.775	1.796	1.807
1.808	1.846	1.851	2.128	2.134	2.207	2.212	2.445
2.455	2.462	2.470	2.503	2.530	2.543	2.553	2.555
2.558	2.613	2.618	2.629	2.641	2.686	2.823	2.827
2.832	2.840	2.854	2.858	2.888	2.905	2.914	2.971
2.986	3.144	3.165	3.200	3.202	3.215	3.315	3.398
3.399	3.407	3.408	3.460	3.467			

Le remboursement des obligations sorties tant au tirage de 1948 qu'aux tirages antérieurs s'effectue aux guichets du Crédit commercial de France, à Lyon, rue de la République, n° 19

Le conseil d'administration.

Syndicat intercommunal d'Electrification de Casteljaloux
(LOT-ET-GARONNE)
déclaré le 9 mai 1925 pour distribution d'énergie électrique sur le territoire des communes dudit syndicat.

SIÈGE SOCIAL : MAIRIE DE CASTELJALOUX

Numéros des obligations de l'emprunt de 3,90 0/0 1932 de 237,000 F sorties au tirage du 7 juillet 1948.

41	152	172	182	197	260	300	305	381	402
			414	450	462	470	473		

Numéros des obligations amorties et restant à rembourser

5	15	38	44	60	89	94	95	97	108
148	150	158	160	164	168	175	196	211	218
231	236	348	415	442	474				

SOCIÉTÉ FISSON & Cie
Usines de chaux hydraulique et de ciment Portland de Xeuilley
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
AU CAPITAL DE 6 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : XEUILLEY (MEURTHE-ET-MOSELLE)
Registre du commerce : Nancy n° 1163.
Répert. des prod. de Meurthe-et-Moselle : n° 490.

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 0/0 1931

La Société des usines de chaux hydraulique et de ciment Portland de Xeuilley, Fisson et Ce, informe les porteurs d'obligations 5 0/0 1931 qu'il a été procédé, le 15 juillet 1948, au tirage de 119 obligations dont les numéros suivent :

65	68	69	129	142	193	245	252
329	337	366	380	382	408	409	418
425	441	456	499	507	512	519	529
547	548	568	579	589	598	599	613
617	621	628	645	657	667	678	700
721	728	748	755	777	778	780	783
785	807	811	812	817	823	824	838
851	863	872	877	882	885	886	887
892	895	938	945	968	981	987	1.003
1.026	1.027	1.032	1.041	1.046	1.055	1.056	1.063
1.070	1.074	1.078	1.092	1.098	1.104	1.112	1.113
1.209	1.210	1.216	1.223	1.229	1.233	1.247	1.250
1.251	1.265	1.267	1.275	1.326	1.337	1.343	1.357
1.365	1.367	1.380	1.385	1.388	1.394	1.427	1.433
1.438	1.442	1.444	1.470	1.473	1.477	1.484	

Titres antérieurement amortis restant à rembourser.

Tirage du 15 juillet 1943.

656.

Tirage du 15 juillet 1944.

247 249 250 573 658

Tirage du 15 juillet 1945.

168	381	383	787	946	978	1.013
		1.052	1.420			

Tirage du 15 juillet 1946.

62	63	375	421	473	588	739	743
744	751	786	789	827	829	1.037	1.051
1.054	1.123	1.258	1.287	1.305	1.307	1.369	1.452
1.500							

Tirage du 15 juillet 1947.

64	156	271	275	340	368	376	392
414	420	422	424	462	470	493	497
502	520	539	558	580	600	609	626
630	633	638	653	654	682	717	724
746	750	754	782	801	802	820	828
830	832	849	933	935	948	961	976
979	1.038	1.039	1.075	1.077	1.081	1.083	1.084
1.087	1.093	1.095	1.097	1.103	1.121	1.224	1.234
1.248	1.255	1.256	1.262	1.271	1.295	1.297	1.351
1.352	1.390	1.409	1.416	1.451	1.472	1.475	1.481
1.497							

Le remboursement des titres amortis a lieu au siège social ou à la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, à Nancy.

BILANS DE SOCIÉTÉS

L'ÉQUITABLE DES ÉTATS-UNIS

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

ENTREPRISE PRIVEE REGIE PAR LE DECRET-LOI DU 14 JUIN 1938

Thomas J. PARKINSON, président.

Siège français : 23, rue de la Paix — PARIS (2e)

Etat détaillé de profits et pertes de l'exercice 1947.

OPÉRATIONS D'ASSURANCES DIRECTES EN FRANCE ET EN ALGÉRIE

MODÈLE A-2 (décret du 29 juillet 1939).

DEBIT		CREDIT	
1re partie. — Résultats des opérations d'assurances.		*1re partie. — Résultats des opérations d'assurances.*	
Sinistres survenus:		Primes émises et accessoires de primes, nets d'impôts et nets d'annulations:	
a) Assurances vie et décès	51.173 »	a) Primes uniques	1.323 20
Capitaux et arrérages échus	48.277 35	b) Primes annuelles	15.418 25
Rachats effectués	213 80	c) Autres éléments de crédit imputables aux catégories	»
Réserves techniques au 31 décembre 1947:		Réserves techniques au 31 décembre 1946:	
a) Réserves mathématiques pour risques en cours: valeur actuelle des engagements de la société envers les assurés et les rentiers	1.966.371 »	a) Réserves mathématiques pour risques en cours: valeur actuelle des engagements de la société envers les assurés et les rentiers	1.974.204 »
b) Majoration des réserves mathématiques, selon le décret du 20 août 1941	»		1.991.145 45
Frais généraux et impôts à la charge de la société	454.877 25	*2e partie. — Gestion générale.*	
	2.490.912 40	Revenus des valeurs mobilières	49.234 »
2e partie. — Gestion générale.		Revenus des immeubles	98.050 »
Pertes diverses	11.083 20	Bénéfices sur réalisation de valeurs mobilières (versés à Réserve de capitalisation)	31.500 »
Réserve de capitalisation	274.500 »	Revenus des autres valeurs:	
Réserve de garantie	330.000 »	Intérêts des prêts sur polices	17.787 50
Participation des assurés aux bénéfices	7.231 75	Réserves au 31 décembre 1946:	
Autres éléments de débits:		Réserve de capitalisation	243.000 »
Intérêts alloués aux bénéfices laissés en épargne	9.164 75	Réserve de garantie	330.000 »
Moins-value sur conversion de monnaies étrangères	»	Revenus, intérêts et bénéfices divers	72 40
Revenus, intérêts et bénéfices divers	»		2.760.789 35
	3.122.892 10	Perte de l'exercice	362.102 75
			3.122.892 10

Bilan au 31 décembre 1947.

OPÉRATIONS D'ASSURANCES DIRECTES EN FRANCE ET EN ALGÉRIE

MODÈLE A-1 (décret du 29 juillet 1939).

ACTIF		PASSIF		
Valeurs représentant la couverture des engagements pris envers les assurés et bénéficiaires de contrats:		Réserve de garantie		330.000 »
a) Immeubles, privilège à concurrence de	2.000.000 »	I. Réserves techniques (art. 149, 1°, du décret du 30 décembre 1938):		
b) Fonds d'Etat français	1.165.000 »	a) Réserves mathématiques pour risques en cours: valeur actuelle des engagements de la société envers les assurés et les rentiers		1.966.371 »
c) Avances sur polices	5.000 »	Réserves mathématiques pour risques immédiatement exigibles:		
Primes échues et non recouvrées	1.799 05	b) Sinistres à payer et évaluation des sinistres non réglés	192.034 »	
Intérêts courus et non recouvrés	20.416 »	c) Assurances échues et non réglées	27.337 »	
Solde débiteur du compte général financier en fin d'exercice	362.102 75	d) Arrérages échus et non réglés	411 75	
				219.782 75
		II. Réserves pour bénéfices non distribués annuellement aux assurés:		
		a) Bénéfices échus et non réglés sur polices:		
		A participation annuelle A.M.	»	
		A participation annuelle A. F. 3 1/2	8.629 50	
				8.629 50
		b) Bénéfices laissés en épargne à 3 p. 100		113.113 75
		Réserve de capitalisation		274.500 »
		Autres dettes privilégiées et dettes immédiatement exigibles:		
		a) Dettes fiscales et autres dettes privilégiées		17.807 25
		b) Dettes immédiatement exigibles		»
		Siège social de l'Equitable des Etats-Unis		629.113 55
Total	3.554.317 80	Total		3.554.317 80

Mouvement des polices, capitaux et rentes assurés pendant l'exercice 1947.

OPÉRATIONS D'ASSURANCES DIRECTES SOUSCRITES EN FRANCE ET EN ALGÉRIE

MODÈLE A-20 (décret du 29 juillet 1939).

CATÉGORIES	ASSURANCES en cours au début de l'exercice. Polices.	Capitaux ou rentes.	entrées pendant l'exercice. Polices (1).	Capitaux ou rentes (1).	sorties pendant l'exercice. Polices.	Capitaux ou rentes.	en cours à la fin de l'exercice. Polices.	Capitaux ou rentes.
		francs.		francs.		francs.		francs.
Assurances avec participation dans les bénéfices.								
Vie entière	71	1.848.250 »	»	»	4	45.500 »	67	1.802.750 »
Mixtes	»	»	»	»	»	»	»	»
Assurances sans participation dans les bénéfices.								
Vie entière	38	547.033 »	»	1.882 »	»	5.673 »	38	543.242 »
Mixtes	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux pour les capitaux	109	2.395.283 »	»	1.882 »	4	51.173 »	105	2.345.992 »
Rentes.								
Rentes viagères immédiates	9	18.277 35	»	»	»	»	9	18.277 35

(1) Les remplacements sont compris dans ce total.

AVIS DIVERS

APPEL

Bertha Stern-Simonin, née le 24 juin 1867, femme d'Alfons Stern, huissier; Alfons Stern, né le 19 décembre 1861, huissier, époux de la prénommée Bertha Stern-Simonin, et leurs deux fils: Jakob-Georg Stern, né le 17 juin 1893; Renatus-Samuel Stern, né le 27 août 1895, ont disparu.

Les disparus étaient autrefois domiciliés à Mulhouse (Alsace). De là, ils annoncèrent leur départ pour Francfort-sur-le-Main, le 16 décembre 1918. On ne peut déterminer s'ils y ont élu domicile et quel a été leur sort dès ce moment.

Toute personne pouvant donner des renseignements sur le sort des susnommés est invitée à s'annoncer à la chancellerie du tribunal signataire dans un délai d'un an à partir de ce jour. Si, dans ce délai, aucune réponse n'est donnée à cet appel, une déclaration de disparition sera prononcée. On pourra alors faire valoir les droits résultant du décès des susnommés, comme si celui-ci avait été prouvé, à l'égard de la succession d'Edgar-Samuel Simonin, décédé à Zurich en 1943.

Zurich, le 15 janvier 1948.

Au nom du tribunal de district de Zurich (Suisse), section 5.

Le greffier du tribunal *ad interim*,
Dr ROMANG.

La première insertion est parue au Journal officiel *du 24 janvier 1948.*

Demandes de changement de nom

M. Troksbetriger (Rodolphe), né le 18 novembre 1922 à Paris, domicilié 31, rue Pastourelle, à Paris, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique Troksbetriger celui de Troques.

Mlle Simone-Marie-Augusta Perrard, née à Moirans le 11 septembre 1912, domiciliée à Moirans, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'adjoindre à son nom celui de: de Vissac et d'être autorisée à s'appeler Perrard de Vissac.

Mme Lévy-Javal (Francine), épouse de M. Marc Hyafil, née à Paris le 10 décembre 1921, domiciliée à Paris, 22, rue de Tocqueville, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique de Lévy-Javal celui de Lancrey-Javal.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 75 fr. la ligne
(Décret du 16 avril 1948, art. 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

30 juin 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Condom. UNION SPORTIVE PANJAGAISE. But: pratique des sports d'équipes et individuels, en particulier du football, et obligatoirement de l'éducation physique. Siège social: M. Cournet (Bernard), président, Panjas.

30 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. AMICALE DES ANCIENS KODAK-PATHÉ (plus de vingt ans de maison). But: créer entre les anciens de Kodak-Pathé un service d'entr'aide en faveur des retraités de la société. Siège social: 5, rue du Maréchal-Maunoury, à Vincennes.

30 juin 1948. Déclaration à la préfecture de police. UNION SPORTIVE DE ROMAINVILLE. But: pratique des sports. Siège social: 10, avenue de Metz, Romainville.

30 juin 1948. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINT-BRANDAN. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Saint-Brandan.

1er juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Nérac. AMICALE DES ANCIENS MARINS DE LAVARDAC. But: conserver et renforcer les liens d'amitié et de camaraderie qui unissent les anciens marins dans le souvenir des joies, dangers et sacrifices vécus en commun au service de la France. Siège social: mairie de Lavardac.

1er juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. Société de chasse L'UNION. But: réglementation du droit de chasse, répression du braconnage et union de ses membres. Siège social: chez M. Ducloy (Albert), Surques.

5 juillet 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES DE NOTRE-DAME DE SION, à Saint-Omer. But: relations amicales entre anciennes, aide à l'enseignement chrétien. Siège social: 52, rue Courtevile, Saint-Omer.

Paris. — Imp. des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.